

**Table des matières :**

1. Edito
2. Décharge Le Chaufour
3. Hirondelles
4. Site Internet
5. PGEE
6. Fusion
7. Prix du mérite
8. Regroupement scolaire
9. Retraites
10. PAL
11. Ferraille
12. Déchets verts
13. Emoluments STEP
14. La Bulle
15. Conclusion

Edito

Voilà, c'est fait ! Ce qui paraissait inimaginable pour des uns et réaliste pour des autres s'est concrétisé le 12 juin dernier à la salle communale de Montfaverger.

En effet, les communes de Montfaucon et de Montfaverger ont fusionné par respectivement 41 voix contre 0 à Montfaucon et 10 voix contre 9 à Montfaverger.

Le comité de fusion et les conseils communaux de ces deux communes ont entériné la décision d'unir leur destin pour l'avenir. C'était une première pour le canton du Jura et cette fusion restera bel et bien la première d'une probable longue série.

Je tiens, d'une part à remercier très sincèrement toutes les personnes qui nous ont témoigné leur confiance à l'occasion de ce scrutin, aussi, j'adresse toute mon amitié et mon respect à ceux qui ne partageaient pas le même avis. Les conseils communaux actuels des deux communes s'engagent mutuellement à mettre tout en œuvre pour que cette fusion se passe dans les meilleures conditions possibles et qu'elle corresponde au mieux aux attentes des citoyennes et des citoyens.



Je souhaite à la population de Montfaverger le meilleur et j'espère qu'ensembles nous prouverons que nous avons fait le bon choix.

L'été arrive ! La St.-Jean est déjà finie... Comme le temps passe vite.

Le conseil communal espère que vous allez passer un bel été et de bonnes vacances. Dans l'intervalle, il vous souhaite une bonne lecture du journal Infos Commune. A bientôt !

Pour le conseil communal, *Claude Schaffter*.

Décharge « Le Chaufour »

Depuis le mercredi 27 juin, des machines s'activent sur la place de l'ancienne décharge du Chaufour (Pré-Petitjean).

Le conseil communal a décidé de mettre un terme définitif à l'utilisation de cette décharge et de la rendre à sa destination originale, soit du pâturage boisé.

Une couche imperméable de marne (environ 50 cm) a été posée comme couvercle étanche. Par-dessus, un terreau d'humus et de terre végétale ont été étendus. Cette place sera ensemencée et, dans un délai raisonnable, pâturée par le bétail.

Les résineux et autres arbres parasites qui ont poussé autour de cet endroit ont été coupés pour redonner de l'espace et permettre un nivellement approprié du terrain. Certains déchets seront retirés (ferraille, machines, vieux tronc pourris, etc...) et éliminés conformément aux directives en vigueur. Nous espérons ainsi faire acte de pionnier en la matière et éliminer un site pollué dans le cadastre communal.

Le conseil communal tient à rappeler une fois encore et formellement qu'aucun dépôt quel qu'il soit ne peut être fait à cet endroit ou à un autre sur la commune. Tous les matériaux de décharge doivent être déposés aux endroits idoines et cas échéant, après renseignements au bureau communal.

Plus aucun débordement ne sera toléré et plainte sera immédiatement déposée en cas de violation de ces règles.

Nous souhaitons que la population comprenne ces décisions et participe à l'effort entrepris par le conseil communal en matière d'écologie.

Claude Schaffter



Action en faveur des hirondelles

De nombreuses publications scientifiques révèlent que les populations d'hirondelles, dans nos régions, sont en régression constante.

Pour permettre la survie des hirondelles dans chaque commune de notre canton, M. Ami Lièvre de Courtemaîche propose aux propriétaires de poser des nids artificiels sous l'avant-toit de leur maison.

Par cette action, nous pourrions espérer que nos jeunes générations retrouvent une partie de ce patrimoine, qui faisait partie du quotidien de nos parents.

Les nids peuvent être commandés directement chez le fabricant jurassien Alain Georgy, à Glovelier au 032/426.87.91. Le prix est de 10.-/pièce, qu'il s'agisse des nids d'hirondelles de fenêtre (avant-toits) ou des hirondelles de cheminée (granges, écuries).

Les personnes intéressées peuvent demander conseil auprès de M. Philippe Joly, des Breuleux au 032/954.10.13.

Bernard Farine



Site internet www.montfaucon.ch

Soucieux de vous transmettre les meilleures informations possibles sur la vie de notre commune, nous profitons du journal infos pour vous rappeler que depuis 18 mois, le site www.montfaucon.ch est à votre disposition pour vous informer, mais aussi pour vous donner l'occasion de faire part de vos remarques.

Nous sommes très heureux de vous annoncer que le site a été visité 12'589 fois en une année par des internautes issus de 89 pays différents.

Les douze pays principaux sont : La Suisse 53%, les Etats-Unis 14%, La France 9% puis l'Allemagne, le Canada, la Belgique, la Suède, la République Tchèque, La Russie, la Corée, l'Espagne.

Bernard Farine



PGEE

Le Plan général d'évacuation des eaux usées a été confié au bureau d'ingénieurs RWB.

Il est en phase de réalisation dans notre commune. Le but est de vérifier que toutes les eaux usées des habitations dans le périmètre défini arrivent bien à la STEP. Un très faible pourcentage d'eau d'infiltration est toléré. De plus on peut ainsi contrôler le bon fonctionnement de la STEP.

Philippe Farine



Fusion

Suite de l'Edito.

Il est vrai que notre canton multiplie, pour ne pas dire gaspille, les forces vives pour accomplir simultanément les mêmes tâches dans de très petits bassins de population. Cette fusion va donc bien dans le sens d'économiser les personnes mobilisées dans des conseils communaux et autres commissions. Agrandir une commune vise également l'objectif d'approcher une masse optimale de population par village, occasionnant un volume de ressources plus important. Davantage de ressources permettent un fonctionnement plus dynamique, grâce à la possibilité d'élaborer des projets et de réaliser des ouvrages techniques ou de loisirs. Autrement dit, plus de ressources permettent de meilleures prestations sociales, éducative et de loisirs, rendant une communauté plus attractive.

Ce premier pas nous encourage donc à poursuivre nos efforts dans ce sens. Nous nous y attellerons avec enthousiasme, sachant la population à nos côtés. Des contacts ont déjà été pris du côté de la Courtine.

D'ores et déjà, nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration avec toute la population de Montfaucon.

Josette Bueche

Prix du mérite

Pour la deuxième année d'attribution du prix du mérite, le conseil a décidé de couronner une jeune personne, qui ne s'illustre pas par la longévité de ses mérites et de son dévouement à la communauté villageoise, mais par ses talents et ses réussites extraordinaires dans un domaine, et dont la gloire rejailli sur notre village.



Jeune fille fêtant prochainement ses vingt ans, Félicie Grossenbacher a terminé sa maturité professionnelle et cherche un travail d'employée de commerce pour l'instant. Mais sa passion, c'est l'équitation ! Elle s'est hautement distinguée dans ce domaine, puisqu'elle n'est rien moins que championne suisse de T.R.E.C. (technique de randonnée équestre) en 2004. Elle a en outre été sélectionnée pour les championnats européens, en France et en Angleterre. Le championnat 2007 se déroulera en Suisse, à Montfaucon précisément, organisé par la famille Grossenbacher.

Effectivement, Félicie est baignée dans l'équitation depuis sa plus tendre enfance, puisque c'est une réelle passion familiale. Jeune fille gaie, déterminée et persévérante, elle consacre l'essentiel de ses loisirs à ce sport. Songez, le T.R.E.C. est une discipline très complexe, puisqu'il mobilise des qualités d'endurance, de dressage, de confiance et de dextérité et de précision lors des randonnées.

Les championnats imposent trois épreuves, à savoir :

1. le P.O.R. (parcours d'orientation et de régularité) convie les cavaliers à une course d'orientation de quelque 35 km dans la forêt, en des temps définis à respecter, pour parcourir les étapes. Tant les excès de vitesse que les retards sont pénalisés.
2. Le P.T.V. (parcours sur terrain varié). Sur un circuit jonché d'obstacles, de descentes, montées abruptes et autres trous, le cavalier, immobilisé derrière une ligne de démarcation, doit guider son animal à travers un parcours hautement chaotique, à la voix uniquement.
3. Une course de galop lent et de pas rapides récompense, dans la troisième épreuve, les cavaliers et les chevaux les plus agiles à ces disciplines.

Un T.R.E.C. sollicite donc des talents divers chez un cavalier et semble une technique idéalement adaptée à notre région.

En plus de féliciter chaleureusement notre lauréate 2007, nous vous invitons à découvrir cette discipline en assistant aux championnats d'Europe, qui auront lieu à Montfaucon les 21 et 22 juillet 2007, où Félicie sera vraisemblablement une des candidates. Une cantine proposant des repas et des boissons sera installée. Rendez-vous à tous !

Josette Bueche

Regroupement scolaire

Les assemblées communales de Montfaucon, Montfavgier et St-Brais ont accepté les statuts de l'entente intercommunale scolaire. Le cercle scolaire des écoles de Montfaucon et St-Brais entrera donc en vigueur dès la rentrée au mois d'août prochain.

La nouvelle commission d'école se constituera prochainement. Les personnes suivantes représenteront la commune de Montfaucon:

Gisèle Aubry, Carine Dubois, Christine Schafroth, Daniel Affolter et Igor Miserez.

Les classes seront réparties comme suit :

Classes	Enseignants
École enfantine Montfaucon	Landry Lisette
1^{ère} et 2^{ème} St-Brais	Ackermann Marthe Banzer Nadia
3^{ème} et 4^{ème} Montfaucon	Veya Pascal
5^{ème} et 6^{ème} Montfaucon	Chavanne Christine

La commission d'école met tout en œuvre pour organiser des transports adaptés aux horaires et assurer un maximum de sécurité pour nos enfants.

Le conseil communal remercie la commission d'école et les enseignants pour le travail dans le projet de regroupement scolaire qui a fait un long chemin afin d'arriver à un tel résultat.

Merci pour vos efforts, la disponibilité et la bonne volonté de toutes et de tous.

Priska Sprunger



Retraite bien méritée

Après de nombreuses années aux services de l'enseignement, Mme Colette Brulhart et M. Marino Martinoli prennent congé de l'école.

Le conseil communal vous tire son chapeau pour vous dire MERCI et vous souhaite une bonne retraite.

Priska Sprunger





Révision du plan d'aménagement local (PAL)

Débutée lors de la précédente législature, la révision du Plan d'aménagement local (PAL) arrive en phase terminale et le nouveau plan pourra être déposé en dépôt public cet automne encore. En collaboration avec le bureau RWB et le Service de l'Aménagement du Territoire (SAT), la commission communale en charge de ce dossier s'est investie pour défendre les intérêts locaux tout en respectant les directives cantonales et fédérales en la matière. Cet outil de travail, dès son acceptation par les citoyens lors d'une prochaine assemblée communale, permettra de poursuivre le développement à court et moyen terme du village.

Didier Aubry

Ferraille

Depuis début avril, une benne pour la récolte de la ferraille est à disposition des citoyens de la commune aux abords de la STEP au Prépétitjean. Après quelques semaines d'exploitation, cette nouvelle manière de récolte donne entière satisfaction aux utilisateurs ainsi qu'aux autorités communales. Pour rappel, les heures d'ouvertures pour le dépôt de matériaux ferreux dans ce site sont : du lundi au vendredi de 13h30 à 15h00 et le samedi matin de 8h30 à 9h30. Tout dépôt s'effectue en présence de l'employé communal, M. Dubois.

Didier Aubry



Déchets verts

A titre de rappel, le site de la décharge du Chaufour est en cours d'assainissement et, après avoir pris toutes les précautions nécessaires, elle sera assainie et rendue à la nature sous sa forme initiale, soit du pâturage boisé.

Pour les citoyens qui le désirent, ils peuvent déposer leurs déchets verts (gazon, déchets de jardin, taille de branches) dans le site fermé de la STEP au Prépétitjean. Des silos à compost ont été aménagés et leur utilisation s'effectue en présence de l'employé en charge, M. Dubois, lors des fuseaux horaires suivants : du lundi au vendredi de 13h30 à 15h00 et le samedi matin de 8h30 à 9h30.

Toutefois, il est évident que le compostage individuel de vos propres déchets verts demeure la solution la plus pratique pour chaque citoyen.

Didier Aubry

Transformations de bâtiments = Emoluments complémentaires STEP

Le Conseil communal aimerait attirer l'attention des propriétaires de bâtiments sur les conséquences financières que pourraient avoir la transformation et la rénovation de logement.

En effet, selon le règlement des eaux usées, un émolument complémentaire est dû dès que la Valeur Officielle et/ou la Valeur Incendie cumulée augmente de Fr. 50'000. Le taux applicable est de 21 o/oo, soit environ Fr. 1'000.00 au minimum par cas.

Le Conseil communal prie donc les propriétaires de tenir compte de cet élément lors de la planification financière de leur projet.

Secrétariat communal



La Bulle

Les 28, 29, 30 et 31 août 2007 aura lieu la venue de « La Bulle » aux Franches-Montagnes. En effet, cette tente mobile gonflable, destinée à l'organisation de débats publics itinérants sur des thèmes chers aux franc-montagnards, s'arrêtera aux dates ci-dessus dans la commune des Genevez. Créer voilà une trentaine d'années par la fondation ProRegio, cet espace convivial permettra d'écouter les principaux acteurs de l'économie et de la politique régionale, cantonale et fédérale sur des thèmes en vogue, tels que « les transports publics aux Franches-Montagnes, le parc naturel régional du Doubs, la nouvelle politique régionale (NPR) qui remplace la LIM dès 2008 et enfin le développement économique aux Franches-Montagnes ».

Nous vous attendons nombreux à l'écoute de ces débats et vous proposons d'organiser, cas échéant, votre déplacement. Veuillez vous adresser au bureau communal.

Claude Schaffter

Conclusion

Le Conseil communal vous remercie de votre bienveillance et vous donne rendez-vous pour le prochain numéro d'« Infos communes » cet automne. Dans l'intervalle, il vous souhaite d'excellentes vacances.

